

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commun avec les présidents et secrétaires de la Société suisse des constructeurs de machines et de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. Vu l'importance du sujet, nous n'avons pas hésité à nous rendre à cette invitation bien que, vu l'urgence, il ne nous fût plus possible d'en nantrir au préalable le Comité central.

Les convocations ont été adressées à tous les membres des trois Sociétés intéressées dont la spécialité et la position pouvaient faire supposer qu'ils s'intéresseraient à la discussion. Le procès-verbal de cette assemblée, à laquelle prirent part plus de 60 personnes, a paru dans la *Bauzeitung* du 1^{er} décembre et, en résumé, dans le *Bulletin technique* du 5 décembre; nous nous bornons donc à renvoyer à ces publications et à ajouter que la délégation élue par l'assemblée s'est présentée dès le 26 novembre à M. le Conseiller fédéral Zemp et à M. von Arx, Conseiller aux Etats, et a été, comme on pouvait s'y attendre, bien accueillie par eux. La députation motiva de son mieux et avec détails la résolution votée par l'assemblée et pria qu'on voulût bien la prendre en considération. MM. Zemp et von Arx entendirent ses explications avec intérêt et l'assurèrent que ses vœux seraient pris en considération à l'occasion⁽¹⁾. Pour le moment, ajoutèrent-ils, il n'était plus possible selon eux, et pour divers motifs, de s'écarter de la décision prise par le Conseil fédéral, ni de ses propositions.

Bien que sans succès immédiat par le fait, nous espérons que notre démarche aura pour effet de faire remettre la question à l'étude avant qu'il soit trop longtemps et qu'elle aboutira utilement dès que les circonstances le permettront.

Nous saisissons encore cette occasion pour vous rappeler l'ouvrage *Bauwerke der Schweiz* et réitérer nos invitations, verbales et écrites, à contribuer à sa continuation en mettant à notre disposition des plans intéressants, non pas seulement du domaine exclusif de l'ingénieur ou de l'architecte, mais encore de celui de l'histoire des constructions ou de l'art en général, plans qui n'aient pas encore été publiés jusqu'ici ou ne soient pas suffisamment connus.

Avec considération et salutations cordiales,

Au nom du Comité central de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes:

Le Président,
(sig.) A. GEISER
Zurich, décembre 1900.

Le Secrétaire,
(sig.) W. RITTER

CONCOURS DU MUSÉE DE GENÈVE

Communication faite au Conseil Municipal de la Ville de Genève par M. Piguet-Fages, président du Conseil Administratif de la Ville de Genève, dans sa séance du 15 janvier 1901.

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément à l'arrêté que vous avez voté, il a été ouvert avec 10,000 fr. de prix un concours pour la construction d'un Musée de Beaux Arts sur l'emplacement des Casemates. Ce concours a été ouvert d'accord avec la Société auxiliaire du Musée et la Société suisse des Ingénieurs et Architectes. Le programme a été établi d'un commun accord et le Jury nommé en majorité suivant les présentations faites par cette dernière société. Il était composé de MM. Bluntschli, Chatelin et Melley, architectes, auxquels nous avons adjoint MM. Gosse, architecte, le directeur du Musée des Beaux Arts et M. Camille Favre, président de la Société auxiliaire du Musée, ainsi que le délégué du Conseil Administratif. Le

(1) L'occasion s'est présentée un mois après, jour pour jour; nous allons voir si ces paroles n'étaient que de l'eau bénite de cour ou si l'on tiendra sérieusement compte des vœux presque unanimes des techniciens suisses. (Réd.).

jury auquel nous avons soumis le projet de règlement et le programme a décidé l'ouverture d'un concours à deux degrés pour éviter aux concurrents des travaux trop coûteux soit des projets à grande échelle. Le délai pour le premier concours expirait le 30 déc. à minuit. Vendredi et samedi dernier le jury s'est réuni pour examiner les projets présentés au nombre de 43. A la suite d'éliminations nécessaires il en a été retenu 9. Avant l'ouverture des plis il a été décidé que le classement serait fait de façon à avoir 5 architectes en présence pour le concours au deuxième degré. Il fut décidé en même temps que si parmi les projets retenus plusieurs appartenaient au même concurrent ils ne compteraient que pour 1, de façon à ce qu'il y eut au total 5 concurrents en présence. Les 5 concurrents admis au concours du deuxième degré sont MM. de Morsier et Weibel, Camoletti, Saulnier et Bordigoni, Edmond Fatio à Genève et Regamey et Meyer à Lausanne. Le jury s'est montré très satisfait et a reconnu que l'emplacement était bien utilisé et qu'il permettrait d'avoir un bâtiment élevé dans d'excellentes conditions sans que les Beaux Arts et les diverses collections soient sacrifiées. On pourrait avoir en effet avec la façade sur l'Observatoire un jour excellent pour les Beaux Arts en montant seulement l'étage.

TUNNEL DU SIMPLON

Etat des travaux au mois de décembre 1900

	Côté Nord Brigue	Côté Sud Iselle	Total
Galerie d'avancement			
1. Longueur à fin novembre 1900 m.	4009	3026	7035
2. Progrès mensuel. »	110	122	232
3. Total à fin décembre 1900 . . . »	4119	3148	7267
Ouvriers			
<i>Hors du Tunnel</i>			
4. Total des journées. n.	15624	19694	35318
5. Moyenne journalière. »	542	710	1252
<i>Dans le Tunnel</i>			
6. Total des journées. »	41695	30172	71867
7. Moyenne journalière. »	1439	1224	2663
8. Effectif maximal travaillant simultanément »	594	513	1107
<i>Ensemble des chantiers</i>			
9. Total des journées. »	57319	49866	107185
10. Moyenne journalière. »	1981	1934	3915
Animaux de trait			
11. Moyenne journalière. »	36	20	56

Renseignements divers

Côté nord. — La galerie d'avancement a traversé du gneiss tendre, des micascistes et calcaires décomposés. On a travaillé alternativement à la perforatrice et à la main. Le boisage a été nécessaire entre les km. 4,009 et 4,039; 4,058 et 4,071. On a rencontré des sources entre les km. 4,013 et 4,017.

Les travaux à l'avancement ont été suspendus le 4 (Ste-Barbe) et le 25 (Noël) pendant 52 heures en tout.

Côté sud. — La galerie d'avancement a traversé le gneiss d'Antigorio qui était délité et crevassé entre les km. 3,036 et 3,100; les crevasses étaient remplies d'une matière pâteuse et onctueuse. On a trouvé une source d'un litre par seconde au km. 3,093.

Les travaux à l'avancement ont été suspendus le 4 (Ste-Barbe) pour la vérification de l'axe du tunnel pendant 40 heures.

L'excavation complète et la maçonnerie ont été suspendues du 1^{er} au 8 pendant la réparation de la conduite de la Diveria.